

Le Petit geaunois

N°1 - Avril 2026

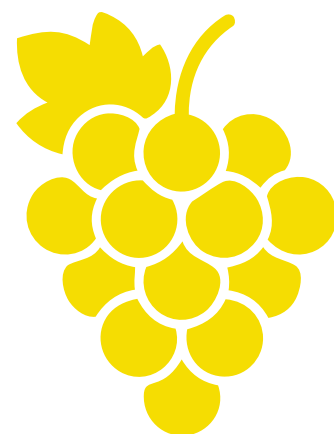
Prochaine parution : 07/26

GAZETTE MUNICIPALE

**VOS NOUVEAUX
CONSEILLERS
MUNICIPAUX - PAGE 4**

**ARRÊT SUR IMAGE :
GAN ASSURANCES
PAGE 8**

**NOUVEAU :
LA PERCEPTION
ARTS AU PRÉSENT
PAGE 10**





ÉDITO

2026/2032
(OU 2033 ?)



Mesdames, Messieurs, chères Geaunoises, chers Geaunois,

Les élections municipales passées ouvrent un nouveau chapitre de l'Histoire de Geaune.

Tout d'abord, je tiens, au nom de l'ensemble du conseil municipal, à vous remercier d'être venus en nombre effectuer votre devoir citoyen le 15 mars. Vous nous avez témoigné votre reconnaissance, accordé votre confiance et donné ainsi une légitimité certaine.

Le 22 mars, j'ai donc été reconduit dans mes fonctions de Maire de Geaune. Sachez que, malgré le temps qui passe, je suis toujours aussi honoré, fier et heureux de présider à la destinée de la commune qui m'a vu naître, grandir et devenir homme.

Après avoir remercié les élus qui ont « raccroché les crampons » pour leur engagement au service de l'intérêt général de notre commune et de ses habitants, j'ai souhaité que la jeunesse et l'enthousiasme des nouveaux bousculent les plus anciens, toujours aussi jeunes dans leur tête malgré tout.

A la fin de l'installation, nous avons lu et commenté la charte de l' élu local avec, notamment, l'article 2 qui sera notre seule ligne de conduite, à savoir : **« L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. »**

Bonne tradition oblige, comme après toute élection municipale, votre nouveau conseil municipal invite la population geaunoise à la « **mayade** » qui aura lieu le **jeudi 14 mai à 12h** à la salle des fêtes.

Ce sera un moment convivial, festif que nous partagerons ensemble autour d'un buffet déjeunatoire offert par vos nouveaux élus et au cours duquel nous pourrons faire connaissance avec les nouveaux habitants, discuter, voire « refaire le monde » (et il en a besoin !). Bref, un moment de vrai lien social, en toute simplicité et sérénité, au sein de la famille geaunoise.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à cette invitation et, afin de nous aider pour les préparatifs, vous voudrez bien réserver (voir les modalités dans ce journal - page 7).

Geaune en Tursan, en aban ! Adishatz

Gilles Couture, Maire de Geaune

SOMMAIRE



03 —

ÉTAT CIVIL

INFOS PRATIQUES

N° D'URGENCES

04 & 05

VIE MUNICIPALE :

**LES MISSIONS DE
VOS CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

06 —

AGENDA :

**MANIFESTATIONS &
ÉVÈNEMENTS
À VENIR**

07 —

EN VRAC... :

**ÉVÈNEMENTS DANS
LE RÉTROVISEUR OU
INFOS À RETENIR**

08

ARRÊT SUR IMAGE :

***Un portrait exclusif
GAN ASSURANCES***

9

AVEC LEURS MOTS :

**LE CIMJ DU TURSAN
& L'EHPAD**

10

**QUOI DE NEUF &
BOL D'AIR :**

**UNE NOUVAUTÉ
DANS LE VILLAGE &
UNE IDÉE TOURISME**

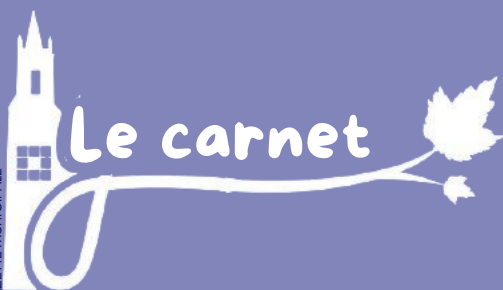
11

BIEN VIVRE ICI :

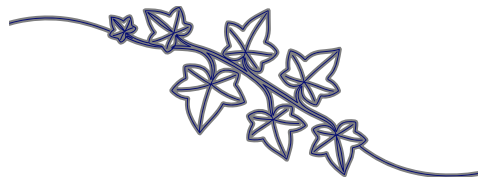
**ENVIRONNEMENT ET
CIVISME**

Publication : Mairie de Geaune

©Photographie : P. Blanchard - M. Datola - F. Pelizzari - G. Fadel - JM Baillet - CIMJ -A. Cariou - Ehpap - H.Burret -Cimj
Directeur de la publication : G. Couture - Maire
Commission Communication : Animatrice M. Datola - J.M Baillet - J.L Courbacier - S. Dufau - G. Fadel - T. Goetz - F. Pelizzari - F. Serres -
Impression : Mairie - 480 exemplaires.
Ne pas jeter sur la voie publique



ÉTAT CIVIL



NAISSANCE :



Bienvenue à la petite Aïda SAMB
née le 21 février 2026 de Ndiassa
SAMB et Codou DIENG.

MARIAGE(S) :



DÉCÈ(S) :

INFOS PRATIQUES

INFOS MAIRIE :

4 place de l'Hôtel de Ville
40320 Geaune. 05 58 44 50 27
commune.de.geaune@wanadoo.fr
www.geaune.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Apm sur RDV de 14h00 à 16h00
Fermé le mercredi apm.

MAISON FRANCE SERVICES

PTT :

2 rue de la Poste - 40320 Geaune.
05 58 05 57 82
geaune@france-services.gouv.fr
Mardi : 9h30-12h00 & 13h30-17h15
du mercredi au vendredi :
9h00-12h00 & 14h00-17h15
Samedi : 9h00-12h00
Fermé le lundi

CENTRE DE LOISIRS :

rue du Souvenir Français
40320 Geaune. 05 58 76 06 72
accueildeleisirs.geaune@chalossetursan.fr

RÉSIDENCE COEUR DU TURSAN

EHPAD :

12 rue Jean-Moulin
40320 Geaune. 05 58 44 50 27
Nombre de lits : 75

COLLÈGE P. DE CASTELNAU

29 rue Saint Jean
40320 Geaune. 05 58 44 50 59
ce.0400011v@ac-bordeaux.fr

ÉCOLE MATERNELLE :

1 rue de la Tour - 40320 Geaune.
05 58 44 59 17
ce.0400472W@ac-bordeaux.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

27 rue de la Chalosse - 40320 Geaune.
05 58 44 50 80
ce.0400471V@ac-bordeaux.fr

N° D'URGENCES



18 OU 112



15



05 58 44 41 98

20 rte des Pyrénées
40320 Geaune.
Lundi 14h00/18h00
Jeudi 8h00/12h00

VIOLENCE CONJUGALE :

3919

ENFANCE EN DANGER :

119

PHARMACIE :

05 58 44 58 81

INFIRMIÈRES :

06 80 02 19 42

VIE MUNICIPALE



LES MISSIONS DE VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX...



DOMINIQUE ARRAGON
1er adjoint
Délégué SIETOM
Animateur Commission
Travaux
Suppléant Synd. des Eaux &
CCCT

En charge :

- Du parc immobilier communal pour l'entretien, la maintenance, le suivi des consommations et production d'électricité, le suivi des registres de sécurité...
- Des services techniques.
- Du parc matériel communal
- De la gestion des agents techniques
- Des DU - PCS



SANDRINE DUFAU
2ème adjointe
Animatrice Commission
Qualité de vie
Déléguée CA EHPAD

En charge :

- Des Finances
- Des espaces verts publics (végétalisation, fleurissement, jardin médiéval, cimetière...)
- Du Chemin de la Vigne et du jardin Intergénérationnel
- De l'action sociale
- Des DU - PCS



JEAN-MICHEL BAILLET
3ème adjoint
Co-animateur Commission
Travaux
Délégué SYDEC

En charge :

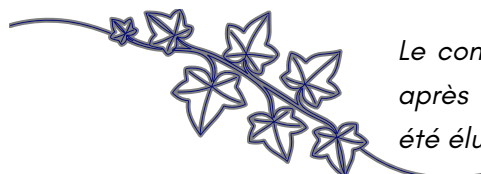
- Des espaces publics voirie, trottoirs, réseaux...
- Du matériel informatique & Téléphonie
- Des assurances et suivi des contrats & consommations
- Relations avec les associations
- Des DU - PCS



MURIELLE DATOLA
4ème adjointe
Animatrice commission
Communication & Actions
Economiques
Déléguée Titulaire ALPI &
CNAS
Déléguée CA EHPAD

En charge :

- De la gestion des agents administratifs
- De la communication générale
- Des fêtes & cérémonies
- Du développement économique
- Du tourisme
- De l'événementiel
- Des DU - PCS



Le conseil municipal a été installé le 22 mars dernier, après les élections municipales. Maire et adjoints ont été élus à l'unanimité.

VIE MUNICIPALE



FRÉDÉRIC SERRES

**Conseiller Municipal Délégué
Délégué suppléant Bastides 40**

- Correspondant Défense
- En charge du parc immobilier communal en appui du 1er adjoint
- Référent piscine communale
- Des DU - PCS
- Animateur commission Piscine
- Membre commissions Finances, Communication



ELISE BERCHE-FERRIÈRE

- Déléguée Titulaire SIVU des écoles du Tursan
- Déléguée suppléante CA Collège
- Membre commissions Actions Economiques, Qualité de vie & Tissu associatif



NATHALIE BATS

- Membre commissions Finances, Actions Economiques
- Déléguée suppléante ALPI



AURÉLIE LALANNE

- Membre commissions Actions Economiques, Qualité de vie & Tissu associatif



FLORENCE PELIZZARI

- Membre commissions Communication, Actions Economiques



AMÉLIE VANTOMME

- Déléguée suppléante SIVU
- Déléguée CA EHPAD
- Membre commissions Qualité de vie & Tissu associatif, Actions Economiques



TATIANA GOETZ

- Membre commissions Travaux, Communication, Actions Economiques



MATHIEU CARRÈRE

- Membre commissions Travaux, Piscine



JEAN-LOUIS COURBACIER

- Délégué suppléant SIETOM & SYDEC
- Membre commissions Finances, Communication, Travaux, Qualité de vie & Tissu associatif, Piscine



CYRIL LAFENÊTRE

- Délégué suppléant SIVU
- Membre commissions Travaux, Actions Economiques, Qualité de vie & Tissu associatif



GILLES FADEL

- Membre commissions Communication, Qualité de vie & Tissu associatif, Piscine

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

L'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-12. Le maire remet aux conseillers municipaux une copie de la charte de l'élu local et du chapitre III du présent titre ».

En application de l'article L. 1111-12 du CGCT, les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi, ainsi que les élus des arrondissements de la Ville de Paris et des communes de Lyon et Marseille. Tout mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres. Il se traduit par des droits et des devoirs prévus aux articles L. 1111-13 et L. 1111-14. Ces dispositions constituent la charte de l'élu local.

1 Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

2 L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3 L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4 L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

5 Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

6 L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

7 Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

8 L'élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat.

Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

9 Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

10 Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L. 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

11 Les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code.

12 Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code.

13 Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

14 Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L. 1111-13 du CGCT. Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues.

AGENDA

À GARDER
SOUS LES
YEUX... SUR
LE FRIGO !

MANIFESTATIONS & ÉVÈNEMENTS À VENIR

à suivre également sur notre site internet, notre page Facebook, Panneau-Pocket...

Calendrier non exhaustif - dépend des informations reçues dans les délais... pensez à nous transmettre les vôtres !

AVRIL

26

Dimanche 26 avril
LE TRÉSOR DU SAINT LOUIS

Théâtre avec "Les Tréteaux" de Geaune
Une comédie avec la Cie "Dryadalis"
Salle des Fêtes - 16h00
12€ adulte - 5€ - 12 ans
Buvette sur place
Réservations : 06 70 54 11 78

AVRIL - MAI

Jusqu'au 31 mai
Exposition à la Perception

Association INTERLUDE
06 18 52 20 12
"Voyages dans les terres du Minotaure"
Artiste Michel Stephanini
31 rte de la Chalosse - 14h30/18h
Vend-Sam-Dim sur RDV

AVRIL À NOV

Jusqu'au 15 novembre
Exposition au Musée de la Faïence

à Samadet
05 58 79 13 00
Exposition « Manger à l'œil. Les Français à table en deux siècles de photos »
2378 route d'Hagetmau - 40320 Samadet

MAI

1er

Vendredi 1er mai
VIDE GRENIER

par Geaune ACLET - 06 99 92 81 46
Place de l'Hôtel de Ville
9h/17h
Ferme pédagogique
Buvette & restauration

MAI

3

Dimanche 3 mai
REPAS de CHASSE

par L'ACCA - 06 07 84 80 38
Salle des Fêtes - 12h

MAI

4

Lundi 4 mai
COUPURE EDF ENEDIS

cf notre information sur Panneau Pocket

MAI

8

Vendredi 8 mai
CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

cérémonie officielle marquant la fin de la 2^{de} guerre mondiale en Europe
Monument aux morts et Mairie - 11h30

MAI

12

Mardi 12 mai
Aide Déclarations IMPOTS

MFS - 05 58 05 57 82 - sur RDV
Maison France Services Geaune,
2 rue de la Poste - 9h30/12h & 13h30/17h15

MAI

14

Jeudi 14 mai
REPAS DE LA MAYADE

à l'invitation du Conseil Municipal
Salle des Fêtes - 12h00
Cf en page 7

MAI

16

Samedi 16 & Dimanche 17 mai
THÉÂTRE - LES AFFREUSES

font leur Cabaret ! - 06 87 27 63 82
Salle des Fêtes - à partir de 19h Le 16 et 17h le 17

MAI

19

Mardi 19 mai
DON du SANG

par Don du Sang - 06 87 79 86 01
Salle des Fêtes - 15h30/19h
Prenez vos RDV :



MAI

20

Mercredi 20 mai
atelier Portage Bébé

par Geaune ACLET - 06 52 79 06 40
Gratuit - en Apm
à la Bouquinerie

MAI

23

Samedi 23 mai à St Sever
FÊTE DU JEU

avec Le Nain Geaune
Cloître des Jacobins - 10h/18h
Jeux de société pour tous.

MAI

26

Mardi 26 mai
Aide Déclarations IMPOTS

MFS - 05 58 05 57 82 - sur RDV
Maison France Services Geaune
9h30/12h & 13h30/17h15

MAI

30

Samedi 30 mai
Sortie DUNE du PILAT

par Geaune ACLET - 06 52 79 06 40
5€/famille - Sortie journée en bus à la Bouquinerie

JUIN

13

Samedi 13 juin
ATELIER GUIR FÊTE DES PÈRES

par Geaune ACLET - 06 52 79 06 40
5€/famille - en matinée
à la Bouquinerie

JUIN

17

Mercredi 17 juin
GALA DE FIN D'ANNÉE

De BAÏLAR IN'HOA - Un spectacle autour de la paix, l'égalité et le vivre-ensemble
Salle des Fêtes de Clèdes

JUIN

20

Samedi 20 juin
EXPLORATION ÉMOTIONS

par Geaune ACLET - 06 52 79 06 40
atelier autour des émotions et relations interpersonnelles - (enfants 4/6 ans)
à la Bouquinerie

JUILLET

3/5

Du Vend 3 au Dim 5 juillet
FÊTES DE GEAUNE

Comité des Fêtes
Ambiance conviviale et festive garantie



JUILLET

3

Vendredi 3 juillet
BAL DE FIN D'ANNÉE

Conseil de Vie du Collège
Pour les élèves de 3ème

JUILLET

4

Samedi 4 juillet
Les GEALYMPIADES

par Le Nain Geaune
Apm ludique 100% gratuite pour tous en équipe - Jeux d'adresse, de chance pour 4 catégories dès 7 ans (pour les fêtes)



JUILLET

4

Samedi 4 (ou 5 juillet)
Course de DRAISIENNES

par Le Nain Geaune
Course spéciale pour les 2/6 ans dans le cadre des fêtes.
Date exacte à venir



AOÛT

11

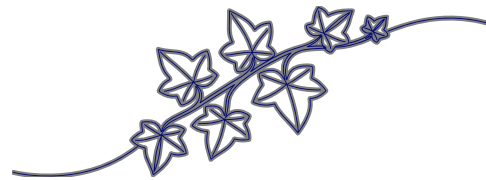
Mardi 11 août
MARCHÉ REPAS DE PRODUCTEURS

Club Supporters ELAN TURSAN
Parvis Salle des Fêtes - à partir de 18h

Pour rester informé de toutes les manifestations, évènements, alertes annoncés sur votre village, pensez à télécharger l'application : **PANNEAU POCKET** sur votre smartphone et à sélectionner **GEAUNE** dans vos favoris !

Le Petit
geaunois

N°1 - Avril 2026
Prochaine parution : 07/26



DANS LE RÉTROVISEUR... OU ANNONCES IMPORTANTES...

« Une association, c'est une idée qui devient action grâce à l'énergie de tous. »



AG Comité de Jumelage

Le 17 février dernier avait lieu l'**Assemblée Générale du Comité de Jumelage** sous la présidence de **Gilles Lacoste**. En l'absence de manifestation officielle en 2026, les échanges ont permis d'ouvrir la réflexion autour de nouvelles initiatives, dont l'organisation d'une fête du jumelage. L'objectif : Donner envie à de nouveaux habitants de rejoindre l'aventure, autour des rencontres et des échanges humains.



AG Don du sang

Le 12 avril dernier se tenait l'**Assemblée Générale de toutes les associations du don de sang des Landes**. 120 personnes sont venues de tout le département et un groupe jeune est né. Dix intervenants ont partagé leurs expériences, pour la cause du don de sang, moelle osseuse et organes ... Pour accompagner le don du sang **rejoignez l'Amicale des Donneurs de Sang du Tursan 06 87 79 86 01**.



Chemin de la Vigne

Le **lundi 13 avril dernier** se tenait une réunion publique animée par le cabinet "EntrEliEux" en charge du projet "**Le Chemin de la Vigne**". **Franck Buffeteau** y rappelait l'importance, pour la population, de s'emparer maintenant du "récit", afin d'en faire une promenade vivante et incarnée par chaque souvenir et témoignage. Les travaux démarreront pour la première tranche (secteur Eglise) en septembre prochain.



LA MAYADE

À l'occasion de l'élection du nouveau conseil municipal, les élus ont le plaisir de vous convier à la traditionnelle Mayade qui aura lieu le **jeudi 14 mai à 12h - salle des fêtes**. Buffet déjeunatoire offert par vos nouveaux élus :

- INSCRIPTIONS avant le 9 mai au **06 08 58 61 01**

(Boutique "La Cascade Fleurie")



Visites Cave

Depuis le 21 avril, **chaque mardi**, la **Cave des Vignerons de Tursan** a repris les **visites guidées** : chais, cuiviers, barriques, espace de mise en bouteilles et visite se terminant par une dégustation commentée de différentes cuvées.

Visite à 14h30 - Tarif : 5€/pers.

Réservation 05 58 44 51 25



Séjour SIVU d'été

Le prochain séjour estival organisé par le **SIVU des écoles du Tursan** proposera 2 jours au Parc du Futuroscope ! Les **pré-inscriptions doivent être faites avant le 15 mai** ! Tarifs selon les quotients familiaux de 63 à 335€

À vos marques, prêts, Partez !

05 33 13 00 89

accueilperiscolaire.sivu@outlook.fr

ARRÊT SUR IMAGE



L'ASSURANCE LUI VA COMME UN GANT !

Le Petit Geaunois de mai 2025 retraçait avec moult détails l'arbre généalogique du Cabinet GAN de Geaune depuis sa création, dans les années 50.

Titulaire d'une licence en banque & assurance, puis un master conseiller en gestion & patrimoine en poche, **Hugo Burret** est recruté par Monsieur et Madame Pinot en 2023. Il rachète le portefeuille en 2025, Madame Pinot assurant encore la transition quelque temps avec lui. **Il devient, à 26 ans, l'un des plus jeunes Agents Généraux de France.**



HUGO BURRET - GAN ASSURANCE

Cette agence, ouverte les mardis, mercredis et jeudis matin, est fière de son indépendance.

Cette spécificité lui permet de collaborer avec d'autres compagnies, tel un courtier, et de traiter directement les dossiers de A à Z, contrairement aux plateformes.

Son deuxième atout est la proximité. Hugo Burret est sur le terrain auprès des agriculteurs et des professionnels, en vue de tisser des liens privilégiés. Il se consacre également aux affaires de retraite prévoyance et de placements.

Il s'est entouré d'une équipe engagée :

son frère aîné, Antoine, basé à l'agence d'Aire-sur-l'Adour, footballeur comme lui, règle les sinistres et la gestion courante et le dernier arrivé, Florent, conseille les particuliers.

Parfois, les yeux perdus au-delà de la place qui lui est chère, Hugo Burret revoit ses grands-parents s'affairer au bar des sports, dans les années 80. Mais garde le regard tourné vers l'avenir, son objectif, l'agence ouverte 5 jours sur 5...

Contact : 09 74 13 94 98

AVEC LEURS MOTS

PAROLES DONNÉES AUX JEUNES ET AUX ANCIENS



LES VACANCES D'AVRIL DU CIMJ

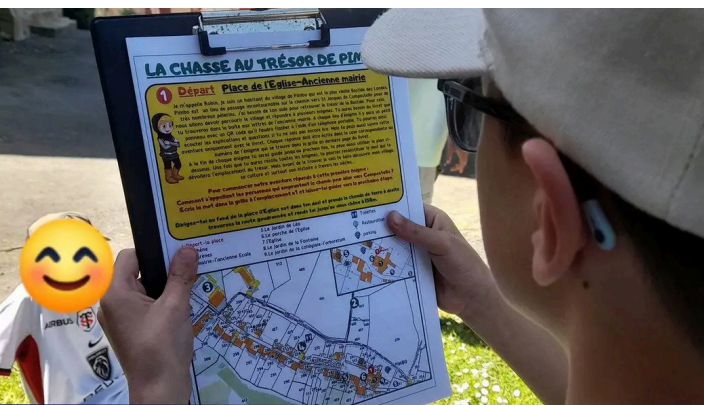
Pendant les vacances, le **Conseil Intercommunal Municipal des Jeunes** n'a pas manqué d'idées !

La **chasse aux œufs**, organisée sous les arcades à Geaune, a rassemblé **42 enfants de 2 ans et demi à 12 ans**, autour de trois parcours ludiques : puzzle, rébus et charade... avec un niveau de difficulté croissant.

Côté réflexion, un **tournoi d'échecs a réuni 16 participants**, répartis en poules avant une finale remportée par **Charly**.

Enfin, une **randonnée à Pimbo**, accompagnée d'une chasse au trésor, a permis de profiter du grand air, malgré une participation plus discrète.

De beaux moments de partage et d'animation pour petits et grands !
Mahé et Louis du CIMJ



AVEC LEURS MOTS...À L'EHPAD



À la **Résidence Cœur du Tursan**, les journées s'animent au fil des saisons et des envies. Les activités manuelles invitent à la créativité : poissons d'avril, fleurs en argile, petits cadres décorés... pendant que le jardinage et le rempotage redonnent vie aux plantes de l'établissement.

Le bien-être est aussi au rendez-vous avec la gym douce, le yoga, la danse sur chaise ou encore le qi gong des yeux. Des moments adaptés à chacun, pour bouger en douceur.

Les résidents partagent également de beaux temps collectifs : scrabble géant avec l'animatrice du PASA, rencontre inter-EHPAD à Geaune ou **sortie à Bahus-Soubiran pour la journée Fest'itinérance** Paix, amour, pelle et pioche, autour de la nature.

Et toujours, des **instants musicaux très attendus** pour célébrer les anniversaires avec les « Charnegous ».

Des moments simples, vivants... et profondément humains vécus avec leur animatrice Elisabeth.



QUOI DE NEUF ? & BOL D'AIR



QUOI DE NEUF DANS LE VILLAGE ?

LA PERCEPTION, ARTS AU PRÉSENT...

Depuis le 17 avril, l'**association INTERLUDE** a donné naissance à "**La Perception**".

Installé dans l'ancienne perception de Geaune, ce lieu connaît une nouvelle destinée. On viendra désormais y rencontrer l'art, y dialoguer avec des artistes et y partager des découvertes.

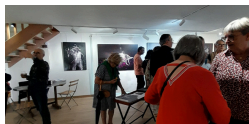
Pensée comme un lieu vivant et accessible, La Perception invite chacun à en faire une expérience sensible et collective. Ici, l'art se fabrique, se transmet et se vit. L'Association Interlude se donne pour mission d'œuvrer pour la promotion de l'art, de la culture et des échanges interculturels, en intéressant de nouveaux publics à ces domaines.

Infos de contact : LA PERCEPTION : 31 rte de la Chalosse - 40320 GEAUNE - Tél 06 18 52 20 12 -

laperception.interlude@gmail.com

Vendredi, samedi dimanche de 14h30 à 18h -

Sur rendez-vous le reste de la semaine



IDÉE BOL D'AIR À MOINS D'1H00 D'ICI

EXOTISME DÉPAYSANT, EXOTISME EN GASCogne

En 1980, 2 passionnés Marie-Christine et Daniel Fort, ont posé leurs pioches sur les coteaux gersois à Bétous, près de Nogaro et y ont dessiné une oasis de 8 hectares, la "**Palmeraie du Sarthou**".

Le palmier de Chine donne le ton et flirte avec bambous, bananiers, eucalyptus... Au gré des sentiers de randonnées botaniques, vous découvrirez la serre tropicale, les bassins de lotus et nénuphars, l'île aux tortues, le jardin mosaïque aux 5 couleurs, le verger conservatoire de variétés anciennes.

Ce « jardin remarquable » est engagé dans une véritable démarche environnementale et favorise la réapparition de la faune et flore endémiques.

32110 BETOUS - à 45 minutes de Geaune

05 62 09 01 17 - 9.50 € - paiement par chèque ou espèces

Horaires à consulter sur le site www.palmeraiesarthou.com



INFOS BIEN VIVRE ICI

NATURE - ENVIRONNEMENT - RSE



Vous souhaitez en savoir plus sur le devenir de vos déchets?



Le SIETOM de Chalosse vous propose des visites guidées gratuites sur son site de Caupenne 815 route des Partenses



Les premiers et troisièmes mercredis des mois d'avril, mai et juin 2026



De 10h à 11h30 ou
De 14h à 15h30

ET SI VOUS DÉCOUVRIEZ LE PARCOURS DE VOS DÉCHETS ?

Que deviennent réellement nos déchets une fois jetés ? Pour mieux comprendre les enjeux du tri et de la réduction des déchets, la commune propose aux habitants de participer ensemble à une des visites du site du SIETOM de Caupenne proposées prochainement.

Nous vous proposons la date du mercredi 17 juin de 10h à 11h30

Covoiturage prévu au départ de la place de l'Hôtel de Ville. Départ : 9h15 - retour 12h15

Inscription avant le 1er juin : geaune.communication@gmail.com ou au 06 63 13 69 50 (Murielle)

Gratuite et accessible à tous (*groupe de 6 à 15 personnes*), cette visite permet de découvrir concrètement les coulisses de la gestion des déchets. Le SIETOM en propose plusieurs en mai également. Elles sont ouvertes aussi aux associations. (Contact SIETOM 05 58 98 57 57)

Faisons-tous un petit pas pour s'informer... et de grands gestes au quotidien !

RESPECT - SENS CIVIQUE -

LES SALLES MUNICIPALES, C'EST UN PEU CHEZ NOUS TOUS

Nos salles (Dojo, gymnase, salle des fêtes, salle de Danse et de Gym...) vivent grâce à vous. Pour que chacun en profite dans de bonnes conditions, quelques réflexes simples font toute la différence :

- Chaussures laissées à l'entrée quand c'est nécessaire
- Pas de goûter ni de boisson sur les tapis (les 3èmes mi-temps préfèrent les vestiaires)

Derrière chaque séance, d'autres arrivent...

Parfois sans passage de ménage entre deux. Alors **nous remercions les responsables des associations de jeter un petit coup d'œil avant de partir pour que tout le monde y gagne !**

Respecter les lieux, c'est aussi respecter celles et ceux qui les entretiennent... autant que les prochains utilisateurs.

Finalement, le civisme, c'est comme le sport : ça s'entretient !



Le Petit geaunois

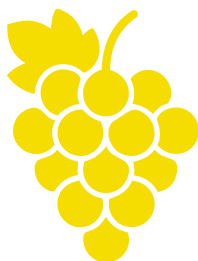
N°1 - Avril 2026

Prochaine parution : 07/26

JOUONS UN PEU AVEC LE



Merci à l'association
LE NAIN GEAUNE de sa
collaboration sur cette page
Jeux. Pour que ce Petit
Geaunois finisse sa vie dans
vos "petits coins"



LE NAIN GEAUNE VOUS DÉFIE

MOTS CACHÉS



ENIGME

C	A	R	E	N	M	Q	E	L	G	I	C	Z	A	V
U	E	N	R	B	V	T	C	T	E	U	M	A	S	G
G	E	T	D	C	T	I	M	U	E	S	Q	N	R	E
D	A	A	P	E	T	A	N	Q	U	E	I	X	S	A
E	V	P	V	I	P	F	N	T	R	O	R	S	L	U
A	C	U	E	H	C	R	A	M	C	E	I	T	U	N
O	B	E	N	R	L	T	U	U	I	V	O	G	L	E
D	C	S	T	I	I	O	D	C	U	S	H	A	E	A
S	O	T	R	E	P	T	A	U	M	A	C	G	C	Q
R	M	N	A	U	O	B	I	D	C	D	G	E	H	N
A	I	R	S	R	R	C	E	F	O	N	L	D	A	I
N	T	R	T	U	H	S	T	E	P	A	A	O	I	L
O	E	S	O	A	U	E	S	T	R	B	B	B	N	U
E	I	C	M	O	P	A	R	T	L	L	A	B	L	B
B	G	E	A	U	L	Y	M	P	I	A	D	E	S	C
E	S	I	A	D	N	A	L	E	S	R	U	O	C	H

Mon premier est un petit personnage de conte.

Mon deuxième est un déterminant possessif.

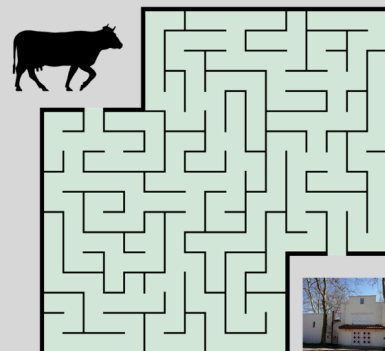
Mon troisième est le quart de 8.

Mon quatrième est une couleur.

Mon tout est un moment à ne pas rater.

LABYRINTHE

Aide la vache à entrer dans les arènes.



Aperitif
Bistrotducoin
Courbacier
Lechai

Bal
Bodega
Courselandaise
Marche

Balltrap
Buvette
Geaulympiades
Petanque

Bandas
Comite
Geaune